

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

COLLEGE JEAN-ROSTAND

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire: 2017/2018

Numéro de séance :

Date de convocation :

Présidence de : Lionel BERTHET

Quorum: 16

Nombre des présents: 21

Nombre d'absents excusés : 10

SOMMAIRE

Décision

page

Numéro d'acte **Pièces**

jointes

DES QUESTIONS TRAITEES

Avis

Vote

Extrait Motion

désignation

N

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

Adjoint

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 24 avril 2018

Qualité		Titula				Suppléants				
		Nom – Prénom	Р	Α	E	Nom- Prénom	Р	Α	Е	
Administration	Chef d'établissement	M. BERTHET Lionel	Х							
	Adjoint	M. FAUGERAS Philippe Mme SOUSTRE Michèle	x							
	Gestionnaire	M. TIREBOIS	X							
	CPE	Daniel M COMOLE Jean-	X							
Elus locaux	Collectivité de rattachement	François M. SINTIVE Mme MAHIET- LUCAS		х						
	Groupement de commune	Mme ARDRIT Edwige	х							
	Commune siège	M.COCHARD Philippe		х						
	Commune siège									
Personnalité qua	lifiée	M. FUZEAU Bruno		X						
Total Personnels de l'établissement	Personnels Enseignement	Mme MORILLON Nathalie	6 X	3						
		M. GIRAULT Christophe	х							
		Mme FRADIN Michelle			x	Remplacé par M.				
		M. CHAMPALOU Nicolas	x			Bourdet		2		
		M. CHAURUAULT Benjamin	х							
		M. HEBERT Jean- Michel	x							
		Mme DEPLANNE Angélique	x							
	Personnels administratifs,	M. LANDREAU Denis	Х							
	techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Mme DRAPEAU Patricia	x							
		Mme MONROUZEAU Magalie		х	х					
Total			7	2		1				
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M. BOUTREUX Régis	х							
		Mme BREMAND Aurélia	x							
		Mme CAMUS Sophie		x						
		M. EVAIN Eric	x							
		Mme GUINUT Alexandra		х						
	I .	1	1	1	1	I .		1	1	

		Mme DE KEATING HART Sophie Mme MAGNOU Roxane	x				
	Elèves	Melle LASSALLE Camille	х				
		M. CANIOT Maxence		X			
		Melle BAUDOUIN Tania		X			
Total			6	4			

Introduction M. Berthet:

Points 1.1 et 2.1 concernant le voyage d'intégration (Projet et Budget) sont reportés car il manque des devis.

A la demande de M. Tessier, le CA débutera par la partie 3.

Une question diverse a été déposée par les représentants de parents.

RUBRIQUE III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIER

(Voir pièce jointe : document distribué en séance – extraction du compte financier)

M. Tessier représentant l'agent comptable du Lycée Jean Moulin rappelle que le compte financier doit être soumis au CA de l'établissement avant le 30 avril de l'année suivant l'exercice. Il est ensuite transmis au service d'apuration des comptes avant le 30 juin.

Les données indiquent un déficit lié aux opérations d'amortissement. Si on ne tient pas compte des amortissements, le bilan financier recettes dépenses est quasi équilibré.

Le service restauration est en excédent de 32 536.21 euros.

Le service général est en déficit de 30 699.29 euros.

La capacité d'autofinancement (CAF) est de 25 380.23 euros.

La politique de l'établissement sur les opérations en capital montre un très fort autofinancement (25 609.48 euros). Au final l'apport au fonds de roulement de 1426.75 (quasi équilibre).

Question du CA : En cas d'excédents, y-a-t-il un risque d'écrêtement par les services du conseil départemental ?

Réponse (M. Tessier compléments par M. Tirebois et M. Berthet) : C'est possible et c'est lié au nombre de jours du Fonds de Roulement (FDR). Le nombre référence est de 110 au-delà duquel il peut y avoir écrêtement. Le collège est à 116 jours de FDR cette année. Le risque est minime et l'objectif est de rester dans cette fourchette et donc avoir une politique d'investissement volontariste.

Vote du compte financier :

VOTANTS: 21

CONTRES: 0

ABSTENTIONS: 0

POUR: 21

Unanimité

Vote de la ventilation du résultat :

VOTANTS: 21

CONTRES: 0

ABSTENTIONS: 0

POUR: 21

Unanimité

RUBRIQUE II FONCTIONNEMENT GENERAL

2.2 Calendrier de fin d'année :

Le collège sera centre d'examen pour le DNB. Une demande de suspension des cours a été faite auprès de la DSDEN (présenté au dernier CA). Une réponse positive nous a été adressée des services départementaux. Les cours seront donc suspendus du 28 juin au 4 juillet mais pas la demi-pension (sauf les 28 et 29 juin). Un courrier sera adressé aux parents.

IV QUESTIONS DIVERSES

Question des parents : Qu'en est-il de l'interdiction des téléphones portables au collège à la rentrée 2018 ?

Réponse M. Berthet : Le ministre de l'éducation Nationale a annoncé début mars la parution d'un article législatif à ce sujet. Il précise qu'il sera laissé au collège toute latitude pour s'adapter au texte.

M. Berthet a demandé au service juridique du rectorat ce qu'il en était de la parution de cet article. Le service juridique a répondu que l'article n'était pas encore paru et que la loi en vigueur était toujours celle de 2012. Le règlement intérieur de l'établissement élaboré en 2014 est en adéquation avec cette loi.

En cas de parution de l'article législatif, le règlement intérieur sera revu en ce sens.

Fin du conseil d'administration à 18H47

Prochain conseil d'administration le 17 mai 2018